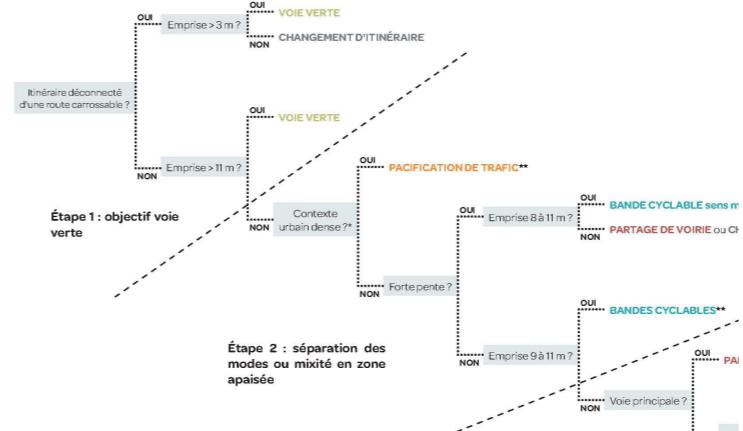


# RÉALISATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE EN MAURIENNE DE AITON À BONNEVAL-SUR-ARC | 73

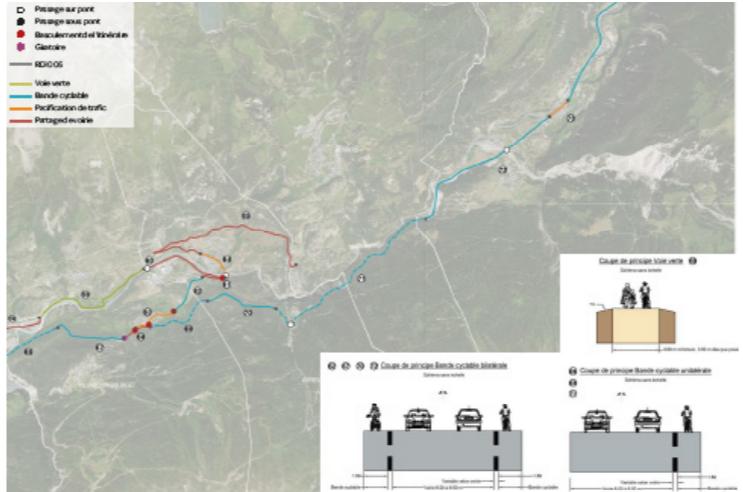
Orientations des usages à l'échelle du grand territoire ▼



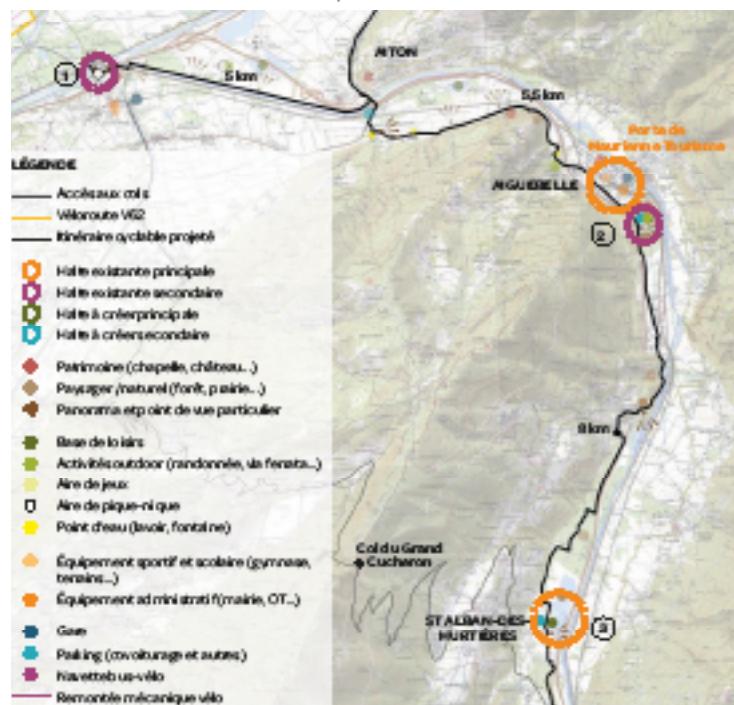
Définition d'une charte d'aménagement ▼



Orientations et profils types à l'échelle du grand territoire ▼



Points d'accès et de halte par secteur ▼



Projets de haltes ▼

## Centre culturel | N° 9 | Halte secondaire existante

Cœur de Maurienne Arvan | La Tour-en-Maurienne | Alt. 505 m | 45°18'48"N, 6°20'24"E  
Aiton/Villargondran : Arrêt 10 km | Dénivelé +100m  
Villargondran/Aiton : Arrêt 6,5 km | Dénivelé +10m  
Station vélo : 12,5 km

### CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Position sur l'itinéraire et/ou géographique  
- au pied des Lacets de Montvernier / col du Chaussy  
- proximité de la Route départementale utilisée par les cyclistes  
- distance entre les haltes

### ATOUTS DU SITE

- parc public arboré  
- centre culturel  
- aire de jeux  
- vue sur les Lacets de Montvernier, la Chapelle

Contraintes  
- vues sur l'autoroute / route / voirie ferrée (impact visuel)  
- intégration paysagère

- être foncier :  Public  Privé

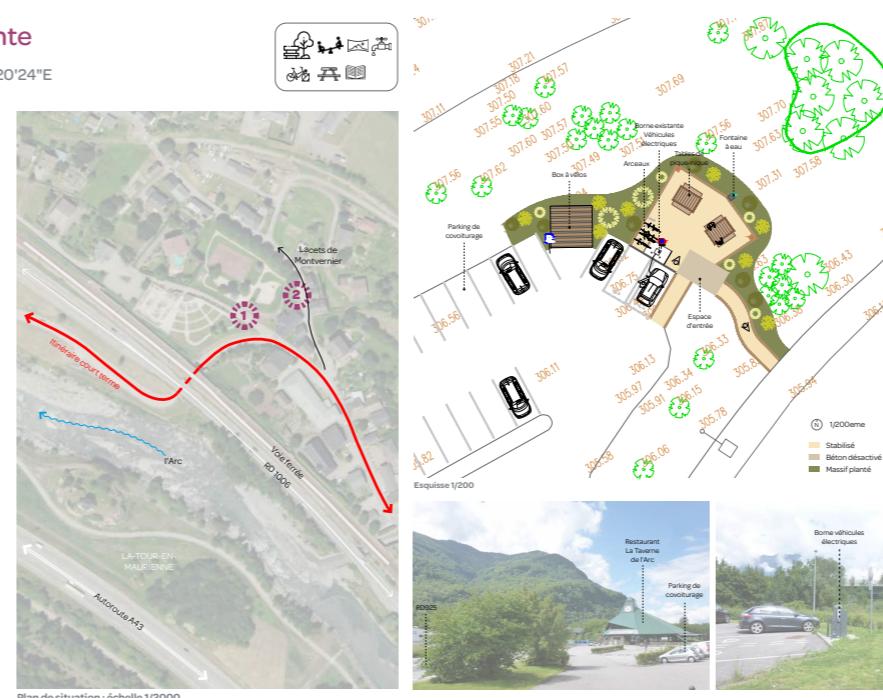
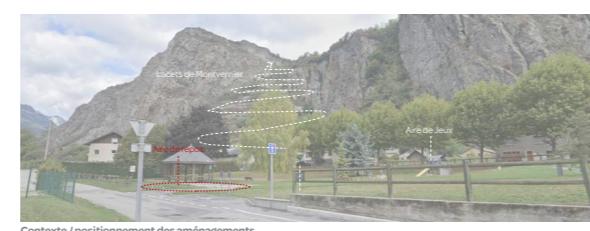
### PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT

Mobiliers  
- arceau vélo  
- fontaine à eau potable  
- tables de pique-nique  
- corbeilles  
- signalétique

### COÛT DE L'AMÉNAGEMENT

non défini

Options d'emplacement  
① directement sur l'itinéraire cyclable et en lien avec le parc  
② en lien avec le parc, le centre culturel, et les lacets de Montvernier, mais désavantage l'itinéraire cyclable



## MAÎTRE D'OUVRAGE

### Syndicat du Pays de Maurienne (73)

Contact : Gaëlle Moron, AMO - 06 52 55 54 40 ou Julie RAUX, Animatrice TEPOS - CV Maurienne - 04 79 64 45 44

## DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La Maurienne porte depuis plusieurs années un objectif stratégique visant à faire du vélo est un axe différenciateur fort de l'ensemble de la vallée par rapport à d'autres territoires de montagne. Pour atteindre cet objectif, le territoire travaille sur différents types d'actions (valorisation de cols,...) et notamment l'aménagement d'un axe structurant le territoire avec la création de l'itinéraire cyclable de fond de vallée (un itinéraire de 120 km dont 97 km en site propre).

Les missions d'Arter et de son groupement ont été :

- de définir les aménagements adaptés à chaque section à travers une charte d'aménagement.
- de définir les «services vélo» à associer à l'axe (réparation, ...).
- d'étudier les modalités d'insertion paysagère de l'infrastructure et de mise en valeurs des éléments identitaire du fond de vallée (requalification des certains espaces publics,...)
- d'étudier les faisabilités spatiale et financière de l'aménagement.
- de programmer sa réalisation (définition du calendrier, des budget, des MOA,...).

## INFOS PROJET

**Mission** | Maîtrise d'œuvre en paysage urbain et Maîtrise d'œuvre en paysage naturel

**Date** | 2019 - 2021.

**Équipe** | Profils études (VRD) - ARTER (paysage, mobilité)  
- Altitudes VRD - STEBAT (Structure)

**Resp. de l'étude ARTER** | P. COLIN

**Montant mission ARTER** | 77 750 €HT

**Étendue projet** | 97 km de long